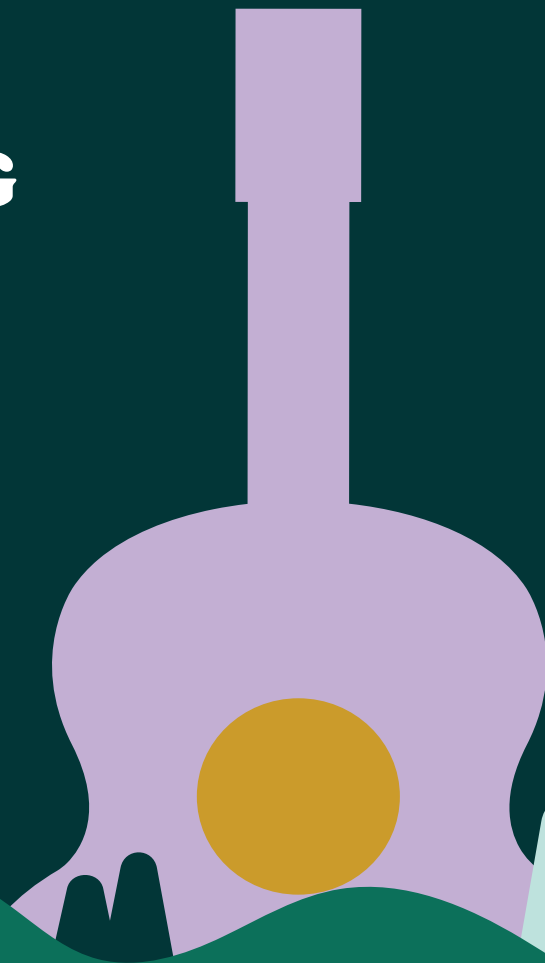


POLITIQUE CULTURELLE

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

2026 - 2035



Memphrémagog
M R C

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet

1

01

Contexte et fondements

3, 4, 5

1.1

Rôle et responsabilités de la MRC

1.2

Pourquoi une politique culturelle ?

1.3

Portée de la politique

02

Profil de la MRC

7, 8, 9, 10

2.1

Une identité façonnée par l’histoire,
les paysages et la diversité des communautés

2.2

Un écosystème culturel riche, diversifié
et ancré dans le territoire

03

Résultats des consultations

12, 13, 14

3.1

Ce que nous avons appris

Mot de la présidente du comité

2

04

Vision et valeurs

15

05

Axes stratégiques et objectifs

16, 17

06

Gouvernance,
mise en œuvre et évaluation

18, 19

6.1

Rôle et responsabilités

6.2

Suivi et évaluation

07

Remerciements

20

7.1

Comité d’experts

7.2

Participants à la démarche

7.3

Accompagnement professionnel

08

Lexique

21

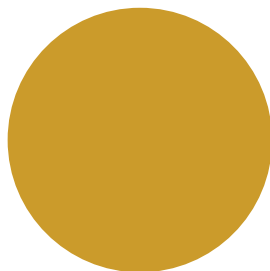
09

Bibliographie

22



**La culture est ce qui nous relie.
Elle rassemble nos communautés,
met en valeur notre patrimoine,
nourrit la créativité et contribue
à la qualité de vie de notre territoire.**



MOT DU PRÉFET

Par cette politique culturelle, la MRC de Memphrémagog réaffirme son engagement à soutenir un développement culturel accessible, vivant et durable. Cette démarche s'inscrit dans une vision concertée du développement territorial, où la culture agit comme un levier de cohésion sociale, d'attractivité et de fierté collective.

Élaborée à la suite d'un vaste exercice de consultation, cette politique reflète les réalités, les aspirations et les forces de notre milieu. Elle permettra de guider nos actions pour les prochaines années en favorisant la participation citoyenne, le soutien aux acteurs culturels et la mise en valeur de notre riche patrimoine.

Cette politique n'est pas une finalité, mais un point de départ. Son succès reposera sur la collaboration entre les municipalités, les organismes, les artistes, les bénévoles et l'ensemble des partenaires qui font vivre la culture sur notre territoire. Je remercie chacune de ces personnes pour son engagement et sa contribution à la richesse culturelle de Memphrémagog.

Jacques Demers
Préfet de Memphrémagog



La culture dans Memphrémagog se construit chaque jour, dans nos bibliothèques, nos salles de spectacle, nos musées, nos festivals, mais aussi dans les rencontres, les initiatives citoyennes et les projets qui animent nos communautés. Elle est portée par des personnes passionnées qui contribuent à faire de notre territoire un milieu vivant, créatif et accueillant.



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

L'élaboration de cette politique a été l'occasion de rassembler ces voix et de réfléchir collectivement à l'avenir culturel de notre territoire. Au fil des consultations, citoyens, artistes, organismes, municipalités et partenaires ont partagé leurs réalités, leurs idées et leurs aspirations. Cette démarche nous a permis de mieux comprendre les forces qui nous distinguent, tout en identifiant les défis et les occasions à saisir pour les années à venir.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette réflexion collective. Ensemble, continuons à faire de la culture un moteur de vitalité, de rassemblement et de fierté pour Memphrémagog.

Nathalie Lemaire
Présidente du comité culturel

01

CONTEXTE ET FONDEMENTS

1.1 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE LA MRC

La MRC de Memphrémagog dispose d'un ensemble de leviers concrets pour agir en matière de culture et de patrimoine sur son territoire. Son schéma d'aménagement, ancré dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lui confère un rôle structurant : il identifie les territoires d'intérêt historique, culturel et patrimonial, oriente les décisions d'aménagement en matière de culture et d'histoire, et traduit une vision stratégique de développement pour l'ensemble du territoire.

La MRC soutient également les municipalités dans leurs démarches culturelles, offre du soutien aux comités consultatifs et aux propriétaires de biens patrimoniaux, et met à la disposition des intervenants culturels des outils concrets de développement. Elle a également signé des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, initié divers projets structurants à l'échelle supralocale, et rendu disponibles pour les organismes culturels l'ensemble de ses leviers en matière de soutien financier.



01

CONTEXTE ET FONDEMENTS

1.2 POURQUOI UNE POLITIQUE CULTURELLE ?

Une politique culturelle définit la vision collective, les priorités et les valeurs qui orientent l'action de la MRC en matière de culture. Elle constitue le cadre de référence à partir duquel s'articulent les objectifs spécifiques, les actions, les responsabilités et les indicateurs de suivi.

La présente politique s'inscrit également dans le prolongement de la planification stratégique 2026-2030 de la MRC, adoptée en janvier 2026. Ce cadre stratégique reconnaît explicitement la culture comme un levier de cohésion sociale et de vitalité territoriale, et identifie parmi ses axes d'intervention le soutien à la structuration du milieu culturel ainsi que la mise en valeur des éléments identitaires du territoire. La politique culturelle constitue ainsi l'un des instruments privilégiés de mise en œuvre de cette vision stratégique d'ensemble et elle répond à quatre grandes aspirations :

1

Renouveler et renforcer
l'engagement de la MRC
en matière de développement
culturel et patrimonial.

2

Assurer une vision cohérente
en matière culturelle qui soit
à la fois partagée par l'ensemble
des 17 municipalités du territoire.

3

Répondre aux défis,
besoins et priorités identifiés
à travers le diagnostic territorial
et les démarches de consultation
réalisées auprès des citoyens,
des municipalités et des acteurs
culturels du territoire.

4

Saisir les opportunités
de financement disponibles
pour le milieu culturel.

01

CONTEXTE ET FONDEMENTS

1.3 PORTÉE DE LA POLITIQUE

La politique culturelle couvre l'ensemble du territoire de la MRC de Memphrémagog. Elle s'adresse à toutes les parties prenantes du développement culturel : municipalités, organismes culturels, artistes, citoyens, milieux scolaires, touristiques, communautaires et environnementaux. Elle est accompagnée d'un plan d'action détaillé qui précise les moyens de sa mise en œuvre.





02

PROFIL DE LA MRC

2.1 UNE IDENTITÉ FAÇONNÉE PAR L'HISTOIRE, LES PAYSAGES ET LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS

La MRC de Memphrémagog regroupe 59 615 habitants répartis dans 17 municipalités, dont Magog constitue le principal pôle urbain avec 28 312 habitants. Située dans la région touristique des Cantons-de-l'Est et structurée autour du lac Memphrémagog, la MRC possède une identité culturelle singulière, façonnée par la rencontre entre son histoire, ses paysages exceptionnels et la diversité des communautés qui l'habitent.

Cette identité s'enracine dans une longue histoire d'occupation et de fréquentation du territoire. Bien avant l'arrivée des Européens, les peuples autochtones parcouraient la région et utilisaient les cours d'eau, notamment le lac Memphrémagog, comme voies de déplacement, d'échange et de subsistance. À partir de la fin du XVIII^e siècle, l'arrivée successive de communautés d'origine américaine, britannique, irlandaise puis canadienne-française a contribué à façonner le caractère distinctif de la région. Héritage de ces différentes influences, l'histoire du territoire se reflète encore aujourd'hui dans les paysages, l'architecture, la toponymie et le patrimoine bâti, qui constituent autant de repères identitaires pour les communautés locales.

Le cadre naturel constitue également un élément central de cette identité. Structuré autour du lac Memphrémagog, du lac Massawippi et des reliefs appalachiens, le territoire se caractérise par la richesse de ses paysages naturels, agricoles et villageois. Le parc national du Mont-Orford, les réserves naturelles, les routes panoramiques, les noyaux villageois historiques et les nombreux points de vue contribuent à la qualité du milieu de vie et à l'attractivité de la région. Ces paysages ne constituent pas seulement un décor : ils participent pleinement à la culture locale, inspirent les créateurs et façonnent le sentiment d'appartenance des communautés.

La MRC se distingue également par la diversité de sa population. Son histoire de peuplement a favorisé l'émergence d'une culture marquée par la coexistence des communautés francophones et anglophones. Cette dualité linguistique constitue aujourd'hui une richesse distinctive à valoriser. Elle contribue à enrichir l'offre culturelle du territoire, favorise les échanges entre les différentes communautés et ouvre des liens privilégiés avec les communautés anglophones du Québec ainsi qu'avec les États-Unis voisins.

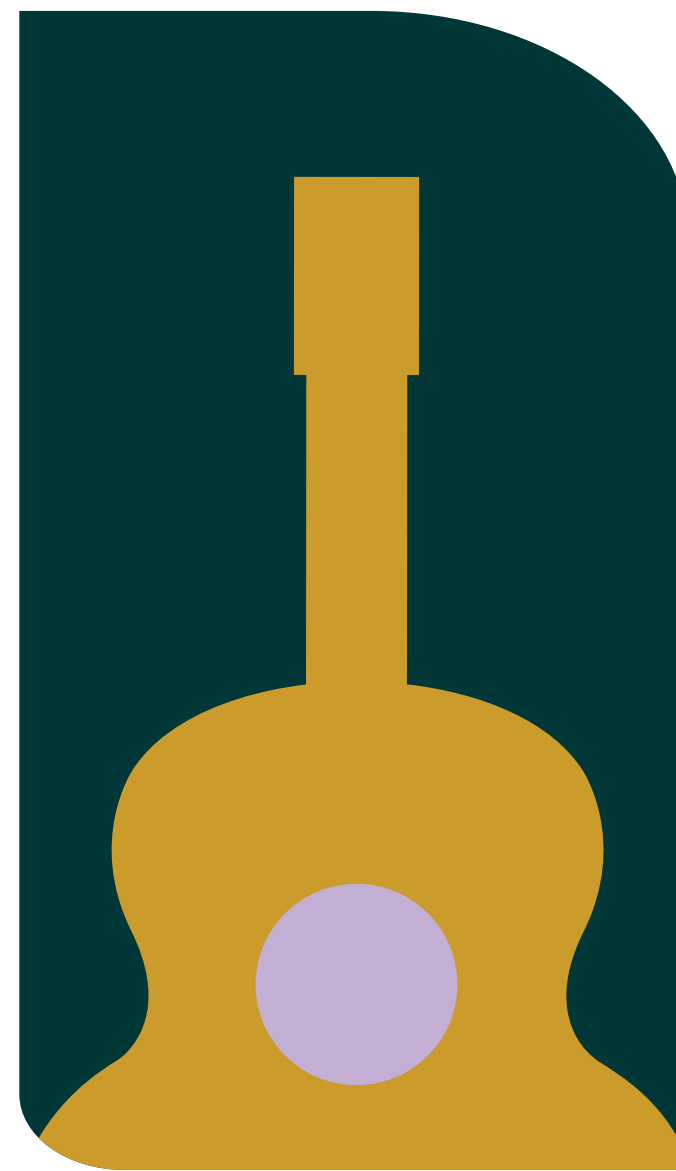




À cette diversité historique s'ajoute une population de plus en plus diversifiée sur les plans culturel et ethnoculturel, contribuant à renouveler les expressions culturelles et les perspectives qui façonnent la région.

La composition démographique du territoire représente également un élément structurant de son développement. En 2024, plus de 30 % de la population est âgée de 65 ans et plus, témoignant d'un vieillissement marqué qui influence les besoins, les pratiques culturelles et les dynamiques communautaires. Par ailleurs, la MRC a connu ces dernières années une croissance démographique soutenue, alimentée notamment par l'arrivée de nouveaux résidents attirés par la qualité de vie, les paysages et le dynamisme de la région. Si l'attractivité du territoire demeure forte, le solde migratoire interrégional s'est récemment stabilisé, passant de 1 451 nouveaux habitants en 2020-2021 à 622 en 2023-2024, signe d'un retour à un rythme de croissance plus modéré. Ces transformations contribuent néanmoins à renouveler les communautés locales et créent de nouvelles occasions de rencontre, de participation citoyenne et de développement culturel.

Dans ce contexte, la culture apparaît plus que jamais comme un levier de cohésion sociale, d'intégration et de dialogue entre les différentes composantes de la population. Cette fonction rassembleuse s'inscrit dans une tradition bien ancrée sur le territoire. Depuis plusieurs décennies, la culture occupe une place importante dans le développement de la MRC. Celle-ci se distingue d'ailleurs comme l'une des pionnières du développement culturel au Québec : première MRC à adopter une politique culturelle en 1990, elle poursuit depuis un engagement soutenu en faveur de la culture et du patrimoine. Cet héritage témoigne de la reconnaissance, par la MRC, du rôle fondamental de la culture dans la vitalité, l'attractivité et le développement durable de son territoire.



02

PROFIL DE LA MRC

2.2 UN ÉCOSYSTÈME CULTUREL RICHE, DIVERSIFIÉ ET ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

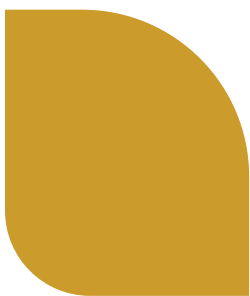
La MRC de Memphrémagog bénéficie d'un écosystème culturel dynamique qui contribue de manière significative à la qualité de vie, à l'attractivité du territoire et au sentiment d'appartenance des communautés. Cet écosystème repose sur une diversité d'acteurs, de lieux, d'événements et d'initiatives qui se déploient à différentes échelles, de la vie culturelle de proximité jusqu'au rayonnement régional, national et même international.

Le territoire se distingue par la présence d'institutions culturelles reconnues, telles qu'Orford Musique, le Vieux Clocher de Magog, la Bibliothèque et salle d'opéra Haskell, le Musée Colby-Curtis ou encore la Maison Merry. À celles-ci s'ajoutent notamment le Centre d'arts visuels de Magog, le Musée international d'art naïf, la Bibliothèque Memphrémagog et l'Espace culturel de Magog, qui contribuent à la diffusion, à la création, à la médiation culturelle et à la mise en valeur du patrimoine local. Ces lieux côtoient un réseau de bibliothèques, de centres culturels, de salles multifonctionnelles, d'espaces communautaires et de lieux de diffusion alternatifs qui assurent une présence culturelle dans plusieurs municipalités du territoire.

Parmi ceux-ci figurent notamment le Carrefour Austin, le Centre culturel Saint-Matthew à Stukely-Sud, le Cœur de Saint-Étienne à Saint-Étienne-de-Bolton, le Centre Saint-Patrick à Bolton-Est ou encore le Complexe Saint-Édouard à Eastman, qui témoignent du dynamisme culturel des communautés locales. Cette diversité de lieux permet à la fois la diffusion professionnelle, la pratique amateur, la médiation culturelle et la participation citoyenne.

La vitalité culturelle de la MRC repose également sur un tissu important d'artistes, d'organismes et de bénévoles engagés. Les arts visuels, les métiers d'art, la littérature, les arts de la scène et la musique occupent une place particulièrement importante dans le paysage culturel régional. Les arts visuels et les métiers d'art constituent d'ailleurs l'un des secteurs les plus représentés sur le territoire, notamment à travers les expositions, les circuits d'ateliers, les marchés d'artisans et les initiatives d'art public. Cette présence se traduit par une multitude de projets, d'expositions, de spectacles, de festivals, de circuits artistiques et d'activités de médiation qui contribuent à faire de la culture une composante du quotidien. Plusieurs organismes et initiatives rayonnent également au-delà de leur municipalité d'ancrage, notamment Orford Musique, les Correspondances d'Eastman ou Arts Cultures Massawippi, contribuant ainsi à la vitalité culturelle de l'ensemble du territoire.





La culture s'exprime aussi à travers les paysages, le patrimoine et les milieux de vie. Plusieurs initiatives mettent en valeur les richesses naturelles, historiques et patrimoniales du territoire à travers des circuits culturels, des parcours patrimoniaux, des projets d'interprétation, de l'art public et des événements qui favorisent la découverte des municipalités. Le Plan d'action Paysages de la MRC, les Détours en Memphré, les routes panoramiques ainsi que les nombreux projets de mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages contribuent à renforcer le caractère distinctif du territoire. Cette relation étroite entre culture, patrimoine, tourisme et paysage constitue l'une des caractéristiques distinctives de Memphrémagog.

L'écosystème culturel de la MRC se caractérise enfin par une forte culture de collaboration. Les municipalités, les organismes, les institutions, les artistes et les partenaires régionaux contribuent collectivement au développement culturel du territoire. Les ententes de partenariat, les programmes de soutien, les initiatives intermunicipales et les mécanismes de concertation permettent de renforcer les capacités du milieu et de favoriser l'émergence de projets porteurs.

Le Programme de soutien aux initiatives culturelles de la MRC, les ententes de développement culturel ainsi que l'accompagnement offert par le Conseil de la culture de l'Estrie constituent à cet égard des leviers importants pour soutenir les acteurs culturels et encourager l'innovation.

L'écosystème culturel de la MRC repose ainsi sur des bases solides et sur une grande diversité d'acteurs, de lieux et d'initiatives qui contribuent à la vitalité du territoire. Les prochaines années offrent l'occasion de renforcer davantage les liens entre les municipalités, les organismes, les artistes et les citoyens, de favoriser une meilleure circulation de l'information culturelle et de soutenir le développement de projets rassembleurs à l'échelle locale et régionale. En misant sur ses forces distinctives — la richesse de ses paysages, son patrimoine, sa dualité linguistique, la qualité de ses institutions culturelles et la mobilisation de ses communautés — la MRC dispose de tous les atouts nécessaires pour poursuivre le développement d'une vie culturelle accessible, dynamique et porteuse pour l'ensemble du territoire.





03

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Afin d'ancrer la politique culturelle dans les réalités et les aspirations de la population, des organismes et des partenaires au développement territorial, la MRC de Memphrémagog a mené une démarche de consultation entre l'automne 2025 et le printemps 2026.

Cette démarche a combiné quatre dispositifs complémentaires :

UN SONDAGE EN LIGNE

auprès de la population (n=102)

DEUX CONSULTATIONS EXPRESS IN SITU

lors d'événements publics (n=72)

UN ATELIER PARTICIPATIF

avec les organismes et les partenaires
au développement culturel (n=10)

UN ATELIER SUR LE PATRIMOINE ET LA PHOTOGRAPHIE

à l'École secondaire
de La Ruche de Magog (n = 27)



03

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

3.1 CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Les consultations dressent un portrait positif et nuancé des enjeux culturels du territoire, articulé autour de 11 constats.



Participation culturelle

La majorité des répondants participent de façon ponctuelle aux activités culturelles, avec une mobilisation plus forte pour les spectacles.



Pratiques culturelles et territoire

Les pratiques culturelles varient selon les secteurs : ancrage local fort à l'Ouest, offre diversifiée au centre (Magog-Orford), pratiques plus dispersées à l'Est.



Accessibilité et contenus

La proximité géographique, la qualité de l'offre et la facilité d'accès influencent fortement la participation.



Visibilité

Malgré une offre jugée riche et variée, près de la moitié des répondants se disent insuffisamment informés.

Forces vives

La vie culturelle est appréciée pour sa diversité, son accessibilité et son lien avec le territoire et la nature. Elle est perçue comme vecteur de lien social et d'identité locale.

Offre, publics et saisonnalité

Certains publics, notamment les jeunes, se sentent moins rejoints par l'offre culturelle, et l'offre est jugée inégale entre les saisons.

Mobilisation et engagement bénévole

Certains organismes culturels s'appuient sur un engagement bénévole fort et structurant, qui constitue l'un des piliers de la vitalité culturelle du territoire. Cependant, les consultations révèlent que les conseils d'administration peinent à se renouveler : ils accueillent souvent les mêmes profils et ne reflètent pas toujours la diversité linguistique, générationnelle et géographique des communautés qu'ils servent.

Communication

Les répondants ne priorisent pas une augmentation quantitative de l'offre, mais une meilleure organisation, diffusion et accessibilité.

Culture de proximité et de quotidienneté

La culture souhaitée est plus visible, accessible, inclusive et ancrée dans le quotidien, reposant sur un écosystème coordonné.

Leadership politique

Les consultations confirment que l'engagement des élus et des ressources humaines en faveur de la culture varie fortement d'une municipalité à l'autre, créant une inégalité structurelle dans l'accès aux services et aux initiatives culturelles selon le lieu de résidence.

Financement

Les consultations avec les partenaires soulignent l'importance de tirer parti des opportunités de financement disponibles : bonification du budget du CALQ, nouvelles ententes de partenariat territorial, fonds fédéraux de Patrimoine canadien, etc.

04

VISION ET VALEURS

VISION CULTURELLE

La MRC de Memphrémagog reconnaît la culture et le patrimoine comme des piliers fondamentaux de l'identité, de la cohésion sociale et de la vitalité durable de son territoire. Elle entend faire du développement culturel un levier transversal de son développement durable, en soutenant les acteurs du milieu, en valorisant les richesses patrimoniales et créatives, et en renforçant l'appropriation citoyenne de la culture au bénéfice des générations présentes et futures.

Trois valeurs fondamentales orientent l'ensemble des engagements et des actions de la MRC en matière de développement culturel.

1

Professionalisme

La MRC exerce ses responsabilités culturelles avec rigueur et transparence, en agissant avec cohérence dans ses décisions et ses investissements.

2

Collaboration

La MRC privilégie une approche concertée, fondée sur le dialogue entre les municipalités, les acteurs culturels, les communautés et les autres secteurs du développement territorial.

3

Engagement

La MRC assume un rôle actif dans le développement culturel de son territoire : à la fois comme leader, collaboratrice et facilitatrice.

05

AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

La politique culturelle de la MRC de Memphrémagog s'articule autour de trois axes stratégiques complémentaires, correspondant à trois échelles d'intervention : l'individu, les organisations et le territoire.

AXE 1

Favoriser l'accès et la participation

Cet axe vise à assurer que chaque citoyen du territoire, quel que soit son lieu de résidence, son âge, sa condition sociale ou son appartenance linguistique, puisse accéder à une offre culturelle de qualité et s'y engager activement.

- 1.1 Assurer une communication en matière culturelle cohérente et concertée à l'échelle du territoire
- 1.2 Cultiver une vie culturelle de proximité, inclusive et participative
- 1.3 Soutenir la transmission culturelle, notamment auprès des jeunes générations

AXE 2

Soutenir la structuration et le développement du milieu culturel

Cet axe reconnaît le rôle structurant des organismes et acteurs culturels dans la vitalité du territoire. Il vise à renforcer leurs capacités, à améliorer leur financement et à favoriser leur mise en réseau.

- 2.1 Renforcer les capacités organisationnelles et de rayonnement des acteurs culturels
- 2.2 Soutenir le développement et le financement du milieu culturel
- 2.3 Faciliter la concertation et la collaboration entre les acteurs culturels et les autres milieux de la vie locale

AXE 3

Développer le territoire par, pour et avec la culture

Cet axe place la culture au cœur du projet de territoire. Il reconnaît que la culture n'est pas qu'un secteur d'activité : elle est un vecteur de développement durable, un marqueur identitaire et un levier d'attractivité et de qualité de vie.

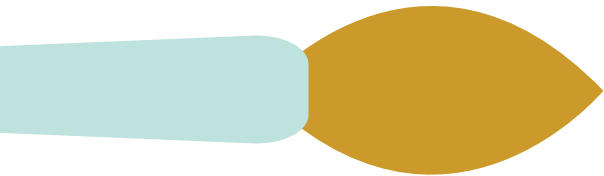
- 3.1 Contribuer à la vitalité culturelle des municipalités et à l'équité territoriale
- 3.2 Protéger, mettre en valeur et transmettre les patrimoines matériels et immatériels
- 3.3 Adopter une approche transversale de la culture, reliant aménagement, tourisme et qualité de vie

06

GOUVERNANCE, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

6.1 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La mise en œuvre de la politique culturelle est une responsabilité partagée entre différents acteurs.



ACTEUR

MRC de Memphrémagog

RÔLE

Leader et coordonnatrice de la politique; responsable du plan d'action, du financement et du suivi; facilitatrice de la concertation entre les municipalités et les acteurs culturels.

Comité culturel

Instance de gouvernance culturelle composée de six élus du conseil, le comité soutient le développement culturel du territoire, accompagne les municipalités dans leurs démarches, gère le programme d'aide financière aux initiatives culturelles et assure le suivi de l'entente triennale avec le MCC.

Municipalités

Relais de la politique sur leur territoire; responsables des initiatives culturelles locales et de la mobilisation des citoyens. Partenaires dans l'identification des besoins et la mise en œuvre des actions.

Organismes culturels

Porteurs des projets et des actions culturelles; partenaires privilégiés de la MRC pour la mise en œuvre du plan d'action.

Artistes et créateurs

Acteurs essentiels de la vie culturelle du territoire; contributeurs et bénéficiaires des ententes de la MRC.

Citoyens

Participants actifs à la vie culturelle; contributeurs bénévoles; cocréateurs de la culture du territoire.

6.2 SUIVI ET ÉVALUATION

La MRC de Memphrémagog traduira sa politique culturelle en deux plans d'action successifs de cinq ans chacun, couvrant la période 2026-2035.

Un rapport de suivi annuel sera produit et présenté au Conseil des maires. Une évaluation à mi-parcours est prévue en 2028-2029 pour adapter les actions si nécessaire. La politique fera l'objet d'une révision complète en 2035.



07

REMERCIEMENTS

7.1 COMITÉ D'EXPERTS

La MRC souhaite souligner la contribution des membres du comité d'experts qui ont accompagné la réflexion et contribué à l'élaboration de la présente politique culturelle.

Louise Abbott

Cinéaste, photographe, écrivaine
Indépendante

Hélène Daneau

*Directrice des communications,
du mécénat et du service aux clientèles*
Orford Musique

Nathalie Lemaire

Mairesse
Municipalité d'Eastman

Maryse Plante

Responsable vie étudiante
École secondaire La Ruche

Marianne Auclair

*Directrice du développement économique et
territorial*
MRC de Memphrémagog

Alain Déry

Président
Rucher Boltonnois

Marie-Christine Perron-Marier

Conseillère au développement territorial
MRC de Memphrémagog

Jody Stone

Maire
Ville de Stanstead

7.2 PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE

La MRC remercie sincèrement tous les citoyens, artistes, représentants d'organismes, partenaires, élus et employés municipaux qui ont participé à la démarche d'élaboration de cette politique culturelle. Leur contribution a permis de mieux comprendre les réalités du territoire et de définir une vision partagée du développement culturel pour les années à venir.

7.3 ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

La MRC remercie également les membres des comités de travail ainsi que l'équipe d'Artenso (Jonathan Rouleau et Gabriela Molina) pour leur accompagnement tout au long de cette démarche.

08

LEXIQUE

Culture

Ensemble des dimensions spirituelles, matérielles, intellectuelles et affectives qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle comprend notamment les arts, les modes de vie, les droits humains, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Vecteur d'identité et de cohésion sociale, la culture contribue à façonner les individus et les collectivités en favorisant le partage de repères, de pratiques et de valeurs communes (UNESCO, 1982).

Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des biens, des lieux et des vestiges auxquels une collectivité reconnaît une valeur historique, artistique, scientifique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. Il comprend notamment :

Les monuments, soit les œuvres architecturales, sculpturales ou picturales monumentales, ainsi que les éléments archéologiques, les inscriptions, les grottes et autres vestiges présentant une valeur exceptionnelle sur les plans historique, artistique ou scientifique.

Les ensembles, soit les groupes de constructions, isolées ou réunies, dont l'intérêt réside dans leur architecture, leur unité ou leur intégration au paysage, et qui possèdent une valeur remarquable du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

Les sites, soit les œuvres de l'être humain ou les réalisations résultant de l'interaction entre l'humain et la nature, incluant les sites archéologiques, qui se distinguent par leur valeur exceptionnelle sur les plans historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique (UNESCO, 2011, p. 21).

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement (Gouvernement du Québec, 2006).

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Organisme gouvernemental responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de culture et de communications au Québec. Sa mission consiste à soutenir la vitalité, la transmission, le rayonnement et l'accessibilité de la culture québécoise, à protéger et mettre en valeur le patrimoine, à favoriser l'innovation dans les secteurs culturels et médiatiques, ainsi qu'à coordonner les actions gouvernementales dans ces domaines. Il intervient notamment dans les secteurs du patrimoine, des arts, des lettres, des industries culturelles, du numérique, des médias, des télécommunications et des entreprises de communication. (Gouvernement du Québec, 2026b)

Municipalité régionale de comté (MRC)

Une MRC est une entité administrative qui regroupe les municipalités d'un même territoire d'appartenance afin d'assurer la planification et la gestion de compétences d'intérêt régional. Elle est composée de municipalités locales, lesquelles constituent des personnes morales de droit public formées des habitants et des contribuables de leur territoire. (Gouvernement du Québec, 2024, 2026a)

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Organisme public dont la mission est de soutenir la création, l'expérimentation, la production et la diffusion des arts et des lettres dans toutes les régions du Québec. Le CALQ accompagne les artistes, les écrivains et les organismes culturels afin de favoriser le développement artistique, le rayonnement de la culture québécoise et l'accès à des œuvres diversifiées, tant au Québec qu'au Canada et à l'international. Il contribue ainsi à la vitalité culturelle du Québec et à la reconnaissance de celles et ceux qui participent à la création artistique contemporaine. (Gouvernement du Québec, 2025)

09

BIBLIOGRAPHIE

Gouvernement du Québec. (2006). Loi sur le développement durable du Québec.

Gouvernement du Québec. (2024, mai 10). MRC. Gouvernement du Québec.
<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/acteurs-processus/mrc>

Gouvernement du Québec. (2025). À propos. Conseil des arts et des lettres du Québec.
<https://www.calq.gouv.qc.ca/a-propos/mission/a-propos>

Gouvernement du Québec. (2026a). Loi sur l'organisation territoriale municipale.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/o-9>

Gouvernement du Québec. (2026b). Mission et mandats du ministère de la Culture et des Communications. Gouvernement du Québec.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/culture-communications/mission-services/mission-mandats>

UNESCO. (1982). Déclaration du Mexique sur les politiques culturelles. UNESCO.
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000054668>

UNESCO. (2011). Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial. Patrimoine mondial. Manuel de référence (144). UNESCO.





Conception graphique : Sielo / Elody Sinniger

Rédaction : Artenso / Jonathan Rouleau et Gabriela Molina

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier
du gouvernement du Québec et de la MRC de Memphrémagog
dans le cadre de l'Entente du développement culturel.